

CREMATORIUM**DONNEES QUANTITATIVES ET FINANCIERES**

Le 14 avril 1997, la Ville de Rouen a confié par voie de concession, la construction et l'exploitation d'un crématorium à la société Pompes Funèbres Générales Nord Ouest devenue depuis juin 1998 la société OGF.

La durée de la concession a été fixée à 20 ans et a pris effet à compter de la mise en service le 13/01/1999.

Tarifs ttc			
	2009	2010	Evolution
Adulte	534,95	560,25	+4,73%
Enfant			
Enfant jusqu'à 1 an	133,75	140,05	+4,71%
Enfant de 1 à 12 ans	267,45	280,10	+4,73%
Exhumation			
- de 5 ans après l'inhumation	534,95	560,25	+4,73%
+ de 5 ans après l'inhumation	267,45	280,10	
salle de cérémonie	130,05	136,20	+4,73%

Une révision tarifaire prévue à compter du 1^{er} août 2010 et entraîne une augmentation du tarif de 4,73% en 2010.

Chiffre d'Affaires ttc			
	2009	2010	Evolution
C.A Créations	743 803	875 108	+ 15.01%
Location de salle	33 259	39 327	+ 15.43%
C.A Pièces anatomiques	14 894	10 733	-27.93 %

Evolution du nombre des créations			
	2009	2010	Evolution
Nombre annuel	1660	1959	+18%
Moyenne mensuelle	138,3	163.25	+16.31%

Le nombre de créations a augmenté en 2010, cette augmentation est expliquée en partie par la fermeture de l'un des fours en 2009 suite à un incendie (tronquant ainsi les chiffres de l'année 2009), en partie par la progression du choix de la crémation au sein de la société française.

La dispersion des cendres reste le mode de sépulture le plus souhaité par les familles (37%).

Recette annuelle pour la Ville			
Dispositions contractuelles : redevance annuelle de 10% du montant ht des recettes d'exploitation			
	2009	2010	Evolution
Redevance	79 196	92 517	16,82%

DONNEES QUALITATIVES

Les prestations proposées par le crématorium donnent satisfaction.

L'ouvrage est entretenu et fait l'objet de travaux d'entretien réguliers de la part de la société FACULTATIEVE TECHNOLOGIES, constructeur du four.

La conformité des installations de Gaz a fait l'objet d'un contrôle par le bureau de contrôle Bureau Véritas, le 08 septembre 2010.

Des travaux de mise en conformité doivent être mis en place afin de répondre aux exigences de l'arrêté du 28 janvier 2010 fixant les quantités maximales de polluants rejetés et ce, avant le 15 février 2018.

La Ville est toujours tenue informée des éventuels travaux et/ou difficultés techniques ou incidents.

La certification qualité attribuée à l'ensemble des crématoriums du groupe OGF en 2009 (organisme certificateur SGS) a été renouvelée à compter du 14/09/2010.

Le 6 novembre 2010 s'est déroulé sous le parrainage de la Ville de Rouen, une journée Temps de Mémoire visant à accompagner les familles au-delà du parcours des funérailles. Cette initiative doit perdurer.

Malgré l'existence proche de deux crématoriums (Yvetot et Evreux), le crématorium de Rouen a connu une augmentation d'activité de l'ordre de 18% en 2010.